

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire



La création du Conseil des arts et des lettres du Québec : et alors?

André Vanasse

Number 69, Spring 1993

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/38723ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Productions Valmont

ISSN

0382-084X (print)

1923-239X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Vanasse, A. (1993). La création du Conseil des arts et des lettres du Québec : et alors? *Lettres québécoises*, (69), 3–4.



La création du Conseil des arts et des lettres du Québec : et alors ?

À LA FIN DU MOIS DE NOVEMBRE DERNIER, la ministre Liza Frulla-Hébert annonçait la création du Conseil des arts et des lettres du Québec. Les journaux en ont abondamment parlé pendant quelques jours, puis d'autres nouvelles ont captivé l'attention des médias. Plusieurs ont sans doute oublié l'événement. C'est toujours ainsi que les choses se passent : «J'y pense et puis j'oublie», chantait Claude François, qu'on entend parfois encore à la radio.

Pour les gens du milieu, ce n'est pas pareil. Cette nouvelle a toute son importance. Comment pouvons-nous rester insensibles à une annonce de ce genre. Et alors, on parcourt les comptes rendus dans les journaux, dans l'espoir d'y glaner quelque information qui nous ferait croire que les choses vont véritablement changer. Comme le signalait Pierre Gravel, dans *La Presse* (28 novembre 1992, p. B2) :

Ils seront nombreux à se demander à quoi rime cette soudaine mansuétude pour la culture au moment où le commun des mortels fait face à des problèmes concrets de pain et de beurre. On ne saurait les blâmer. Surtout que rien dans les explications de la ministre Frulla-Hébert n'a contribué à éclaircir les nombreuses zones d'ombre des projets de loi déposés cette semaine. Quand les premiers intéressés parviennent mal à saisir la portée des changements annoncés, il est normal que les profanes n'y voient qu'un exercice futile.

Exercice futile ? C'est la question que tous se posent. Cela dit, je crois nécessaire de rappeler — à M. Gravel et aux autres — que le pain et le beurre constituent une denrée aussi importante pour les gens qui œuvrent dans le champ culturel que pour n'importe quel autre secteur. On oublie trop souvent que la culture occupe le sixième rang des industries au Canada et que les revenus qu'elle génère se chiffrent par milliards. La culture, c'est beaucoup de pain et de beurre pour des milliers et des milliers de gens. Cette restriction énoncée, je suis en absolu accord avec Pierre Gravel lorsqu'il reproche à la ministre de ne pas savoir «expliquer clairement ce que ça changerait dans les faits». Ce qu'il faut comprendre, c'est qu'il n'y a, en fait, rien de changé sinon que le ministère se scinde en deux. La première instance, le ministère de la culture, s'occupera de ce dont elle s'est toujours occupée en priorité, c'est-à-dire du béton, matériau qu'on qualifie d'incompressible, mais qui, malheureusement, prend — contre tout

logique — beaucoup d'expansion. Le ministère continuera donc de gérer les musées et les bibliothèques qui drainent la presque totalité du budget actuel du ministère en question.

Pour des raisons qui ne sont pas des plus claires, on a créé une seconde instance, ce fameux Conseil des arts et des lettres du Québec, dont la mission sera de s'occuper en priorité des créateurs en gérant tous les programmes de subventions qui les concernent. En soi, ce n'est pas un mauvaise idée. Je dirais même que j'applaudis à cette initiative, mais la question que je me pose et à laquelle j'aurais souhaité avoir une réponse claire est celle-ci : «Le Conseil des arts et des lettres du Québec sera-t-il aussi inefficace que l'actuel ministère des Affaires culturelles ?» Car c'est cela qui préoccupe les gens qui œuvrent dans le milieu culturel. Le pain et le beurre. Or, s'il est un reproche qu'on a souvent formulé à l'égard du ministère des Affaires culturelles du Québec, tout en le comparant au Conseil des Arts du Canada et au Conseil des Arts de la communauté urbaine de Montréal, c'est bien sa lenteur administrative. À titre d'exemple, la subvention que les revues culturelles devaient recevoir en juin dernier nous a été remise au cours de la troisième semaine de novembre. Cinq mois de retard. Apparemment parce qu'il n'y avait plus de titulaire dédié au soutien des revues culturelles ! Les revues ont protesté. Elles ont écrit au ministère. La Société de développement des périodiques culturels québécois (la SODEP) a pris le relais. Elle a envoyé lettre sur lettre, fait de multiples téléphones. Pendant tout ce temps, les directeurs de revues faisaient des miracles pour tenter de joindre les deux bouts. Du pain et du beurre... il en fallait absolument aux employés qui œuvraient dans ces revues. Car ce sont des humains — on semble l'ignorer — qui acceptent de travailler plus souvent qu'autrement pour le salaire minimum parce qu'ils adorent leur travail. Mais il n'empêche qu'ils ont un logement à payer, parfois une famille à nourrir et... des taxes à payer ! Sait-on que la modeste PME que je dirige avec Gaëtan Lévesque engage huit employés ? Huit employés qui attendent comme tout le monde leur salaire à toutes les quinzaines. Et pendant ce temps, au ministère, on nous répétait qu'on n'avait pas encore nommé un responsable du dossier des périodiques, que cela viendrait et qu'il ne fallait pas s'inquiéter.

Il ne faut pas être grand clerc pour comprendre l'attitude des artistes lors des audiences sur le rapport Arpin, où plusieurs d'entre eux ont défendu âprement la double structure, fédérale et provinciale. Les

artistes sont-ils fédéralistes ? Pas très, si l'on se fie à l'enquête menée par la revue *Liberté*, mais il sont sensibles à l'efficacité. Or, il est connu qu'à Ottawa les dossiers sont traités dans les délais prescrits et que les paiements arrivent toujours à temps. Et pour éviter de nous piéger dans le champ du politique, je dirai que le CACUM (Conseil des arts de la communauté urbaine de Montréal) est tout aussi fiable que le Conseil des Arts du Canada. À Québec, c'est loin d'être le cas. Une écrivaine me disait récemment qu'elle avait demandé une bourse pour pouvoir travailler pendant toute la période du printemps. C'est à l'automne qu'on lui a fait parvenir le chèque de sa bourse. «C'est au printemps que j'avais besoin de cet argent, pas aujourd'hui !»

Et puis un dernier point : pourquoi Mme Frulla-Hébert garde-t-elle la mainmise sur un Conseil qui aurait tout intérêt à conserver une totale autonomie ? Mme Frulla-Hébert prétend que «ce sont les milieux de la culture eux-mêmes qui ont souhaité que le Conseil relève d'une autorité politique responsable» (*La Presse*, 28 novembre 1992, p. E3). Je veux bien croire la ministre, mais je suis porté à douter de ses propos. Personnellement, je suis contre ce chapeautage. Je préfère que le Conseil ait son indépendance et puisse, si le besoin s'en fait sentir, dénoncer les injustices dont il pourrait être victime. Des Maver Moore ou Allen Godlieb l'ont fait au nom du Conseil des Arts du Canada parce qu'ils étaient d'autant plus libres de leurs opinions que leur mandat était court.

Mais, bon prince, j'attends la suite. J'ai bien hâte de savoir si les créateurs seront mieux servis que par le passé, car c'est là que résiderait sa nouveauté.

Le directeur,
André Vanasse

Millefeuille : que le grand Cric me croque !

De quel mal sont atteintes nos émissions littéraires ? Pour quelles raisons faut-il qu'elles meurent avant même d'avoir pu respirer ? Voilà la grande question qu'on se pose chaque fois qu'une émission est retirée de la programmation.

Millefeuille a vu le jour à l'automne 1992. En février dernier, on nous annonçait qu'elle disparaîtrait. Les raisons invoquées n'étaient pas claires : apparemment, les cotes d'écoute n'étaient pas suffisamment élevées. Cela veut dire quoi ? Qu'une émission sur la lecture devrait attirer autant de téléspectateurs que le hockey ?

Pourtant l'émission commençait à se placer. Gaston L'Heureux avait trouvé son ton. On avait l'impression qu'il avait pris son erre d'aller et voilà qu'on lui coupe l'herbe sous le pied.

Pour faire contrepoids, Radio-Québec lance sa propre émission littéraire. Elle mourra sans doute dans six mois. Une autre prendra la relève, puis ce sera le silence pendant quelques années. La chaise musicale et l'éternel recommencement, la recherche de l'émission idéale, celle qui attirera tellement de téléspectateurs qu'elle fera la nique à nos meilleurs téléromans. On rêve en couleurs.

Pourquoi toujours chercher midi à quatorze heures. Pourquoi ne pas donner le temps aux animateurs de s'imposer, de se faire apprécier, de se faire aimer. Pourquoi penser à cinq cents mille téléspectateurs quand on sait qu'il n'y en aura jamais plus de cinquante mille ?

André Vanasse

H
u
m
e
u
r

H o m m a g e

Simonne Monet-Chartrand (1919-1993)

Simonne est partie. Elle ne nous a pas laissées seules, elle avait pris le temps d'écrire ses mémoires. Quand nous lui demandions de parler plus d'elle que de tous les groupes auxquels elle avait participé, elle se cabrait et nous rappelait l'importance de tel mouvement ou de telle personne pour la cause des femmes, de la justice, de la paix, etc. Les quatre tomes de *Ma vie comme rivière* sont à son image : une foule de sujets, aussi variés que ses intérêts, des lettres d'amour, d'amitié, des poèmes de ses enfants ou petits-enfants, des déclarations ou des manifestes, des articles de journaux et aussi des extraits de son journal intime où on apprend à la connaître vraiment.



Travailler avec Simonne, c'était souvent épique ; elle savait ce qu'elle voulait et si nos avis divergeaient parfois, elle mettait tout en œuvre pour nous convaincre qu'elle avait raison. Débordée par des masses de documentation, elle écrivait ou dictait à ses précieuses collaboratrices des pages et des pages de texte. Son énergie était telle que nous restions un peu étourdiés pendant quelque temps après la sortie de chacun de ses livres. Elle, de son côté, s'attaquait aux tournées de promotion avec enthousiasme et une vigueur incroyable : enfin, elle allait pouvoir discuter avec les gens à qui elle s'adressait. C'était probablement l'étape qu'elle préférait parce qu'elle rencontrait les femmes et les hommes «ordinaires» qui lui tenaient tant à cœur.

Simonne ne voulait pas que le dernier tome de son autobiographie se termine sur elle. Elle voulait parler du Forum des femmes qui avait eu lieu au printemps 1992 et auquel elle avait participé. Elle laissait donc la place aux femmes du Québec avec qui elle avait milité, travaillé, manifesté. Son autobiographie, ce n'est pas que l'histoire d'une femme au cœur de l'action, c'est aussi l'histoire des femmes et une partie de l'histoire du Québec. En fait Simonne n'est pas vraiment partie, elle reste avec nous.

Les éditrices du remue-ménage



imprimerie gagnée ltée

LIVRE

Louiseville, Qc 1-800-567-2154
Montréal, Qc 514-527-8211
Ottawa, Ont. 1-800-268-8211
Québec, Qc 418-544-7748
Télécopieur: 819-228-8390 Télécopieur: 514-521-4880 Télécopieur: 514-521-4880 Télécopieur: 418-844-0584